

Avenant n°1 Du 9 mai 2025 Accord relatif au dispositif Pro-A

Entre :

LA FEDERATION DES SERVICES ENERGIE ENVIRONNEMENT (FEDENE)
28 rue de la Pépinière - 75008 PARIS

Représentée par Monsieur Iwen Allain, Président de la Commission Sociale

d'une part,

et :

LA FEDERATION NATIONALE DES SALAIRES DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS CFTD
47/49 avenue Simon Bolivar – 75950 Paris cedex 19

Représentée par : *J. MENNETON*

LA FEDERATION NATIONALE DES SALAIRES DE LA CONSTRUCTION DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT CGT

Case 413 - 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex

Représentée par : *J. DOUGOND*

LA FEDERATION GENERALE FORCE OUVRIERE CONSTRUCTION

170, avenue Parmentier – CS 20006 - 75479 Paris cedex 10

Représentée par : *J. SERRA*

LA FEDERATION UNSA INDUSTRIE & CONSTRUCTION

21 rue Jules Ferry - 93177 BAGNOLET CEDEX

Représentée par : *J. GARDELLI*

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

En vue de tenir compte de l'évolution des Codes Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), de l'exclusion de certaines certifications lors de l'extension de l'accord de Branche du 1^{er} décembre 2021, de la coexistence pour une même formation de licences et de Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) et de l'inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles du Certification de Qualification Professionnelle (CQP) de Technicien d'Exploitation et de conduite des installations climatiques RNCP 38 934, les partenaires sociaux souhaitent mettre à jour la liste des certifications de l'accord de Branche du 1^{er} décembre 2021 relatif au dispositif Pro-A pour les OETAM.

C'est à cette fin que les parties ont adopté les dispositions du présent accord.

Article 1. Modification de la liste des Certifications visées

Les partenaires sociaux décident de modifier la liste des certifications de l'accord du 1^{er} décembre 2021 relatif à la Pro-A comme suit :

- De mettre à jour les numéros RNCP des certifications visées ;
- D'ajouter le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) "métiers de la transition et de l'efficacité énergétique" (MT2E) destiné à terme à remplacer la Licence « gestion et maintenance des installations énergétiques » (GMIE) ;
- De supprimer deux certifications ayant fait l'objet d'une exclusion lors de l'extension de l'accord du 1^{er} décembre 2021 à savoir :
 - CCP "Traitement des appels d'offres"
 - Licence professionnelle « Bâtiment et construction - Option Management et gestion des bâtis (Facilities Management) » ;
- De remplacer la certification « Brevet de Technicien Supérieur (BTS) "Chargé de marketing digital" 3^{ème} formation ayant fait l'objet d'une exclusion lors de l'extension de l'accord du 1^{er} décembre 2021 par le « Brevet de Technicien Supérieur (BTS) "négociation et digitalisation de la relation client" (NDRC) plus approprié.
- D'ajouter le Certificat de Qualification Professionnelle de Technicien d'Exploitation et de Conduite des Installations climatiques enregistré au RNCP sous le numéro : 38 934.

A cette fin, l'article 1.6 de l'accord du 1^{er} décembre 2021 relatif à la liste des certifications est remplacé par le paragraphe ci-dessous :

Article 1.6 – Certifications visées

Sont éligibles à la Pro-A, les certifications professionnelles suivantes :

BTS	MAINTENANCE DES SYSTEMES :	RNCP36968
BTS	OPTION A SYSTEMES DE PRODUCTION	RNCP36968
BTS	OPTION B SYSTEMES ENERGETIQUES ET FLUIDIQUES	RNCP36968
Mention Complémentaire	TECHNICIEN DES SERVICES DE L'ENERGIE	RNCP36334
BAC Pro	TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES	RNCP35844
BTS	FLUIDES-ENERGIES-DOMOTIQUE :	RNCP38361
BTS	OPTION A GENIE CLIMATIQUE ET FLUIDIQUE	RNCP38361
BTS	OPTION B FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR	RNCP38361
BTS	OPTION C DOMOTIQUE ET BATIMENTS COMMUNICANTS	RNCP38361
Titre Professionnel	TECHNICIEN DE MAINTENANCE CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION	RNCP38748
Licence Professionnelle	METIERS DE L'ENERGETIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GENIE CLIMATIQUE	RNCP40071
BTS	ELECTROTECHNIQUE	RNCP35346
BAC PRO	METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	RNCP38878
CAP	MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES	RNCP38306
BAC PRO	TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR	RNCP35846
BTS	NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT	RNCP38366
Titre Professionnel	TECHNICIEN SUPERIEUR DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION EN CLIMATIQUE	
Licence Professionnelle	GESTION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ENERGETIQUES (MARNE LA VALLEE)	RNCP40030
BUT	Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	RNCP35489
	TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE EN GENIE CLIMATIQUE (LYCEE MAXIMILEN PERRET - GRETA MTI)	
BTS	CONTROLE INDUSTRIEL ET REGULATION AUTOMATIQUE	RNCP38216
Mention complémentaire	TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES : OPTION B ENERGIE THERMIQUE (MC NIVEAU IV)	RNCP39297
Mention complémentaire	OPTION A ENERGIE ELECTRIQUE	RNCP39297
Mention complémentaire	OPTION B ENERGIE THERMIQUE (MC NIVEAU IV)	RNCP39297
Mention complémentaire	MAINTENANCE EN EQUIPEMENT THERMIQUE INDIVIDUEL (MC NIVEAU V)	RNCP37919
Licence Professionnelle	INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES ET DE CONDITIONNEMENT D'AIR	RNCP40060
Titre Professionnel	TECHNICIEN DE CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE	RNCP35079
Titre Professionnel	AGENT DE MAINTENANCE CVC	RNCP35079
CQP	TECHNICIEN D'EXPLOITATION ET DE CONDUITE DES INSTALLATIONS CLIMATIQUES	RNCP38934
Master	MANAGER EN ENERGIE	RNCP34732
Titre Professionnel	DATA ANALYST	RNCP37837
Titre Professionnel	DATA SCIENTIST	RNCP37431
Bachelor	BUT - RESEAUX & TELECOMMUNICATIONS : INTERNET DES OBJETS ET MOBILITE	RNCP35457
Titre Professionnel	DESSINATEUR CONCEPTEUR BIM BATIMENT ET ARCHITECTURE	RNCP36018
Titre Professionnel	DESSINATEUR PROJETEUR BIM	<u>RNCP39519</u>
Titre Professionnel	MANAGER IMMOBILIER	RNCP37279
BTS	GESTION DE LA PME	RNCP32360
BTS	SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE	RNCP38364
Titre Professionnel	ASSISTANT COMMERCIAL	RNCP35031
Licence Professionnelle	ACTIVITES JURIDIQUES MARCHES PUBLICS	
Licence pro	CHEF DE PROJET E-COMMERCE	RNCP36743
Titre pro	COMPTABLE	RNCP36522
Titre Professionnel	DIPLOME DE COMPTABILITE ET DE GESTION	RNCP35526
Licence	DIPLOME DE COMPTABILITE ET DE GESTION (DCG)	RNCP35526
Titre Pro	COMPTABLE	RNCP38044

Article 2 – Durée

Le présent avenant est annexé à la convention collective nationale des ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise de l'exploitation d'équipements thermiques et de génie climatique (998).

Il est conclu pour une durée indéterminée.

Article 2.1 - Révision

Le présent accord peut être révisé à tout moment, par accord collectif conclu sous la forme d'un avenant.

Article 2.2 - Entrée en vigueur

Le présent accord entrera en vigueur le lendemain de la publication de l'arrêté d'extension de l'accord au Journal Officiel.

Article 2.4 - Formalités de publicité et de dépôt

Le présent accord est fait en un nombre suffisant d'exemplaires pour notification à chacune des organisations syndicales représentatives de salariés, dans les conditions prévues à l'article L. 2231-5 du code du travail, et déposé auprès des services centraux du ministre chargé du travail et du greffe du conseil de prud'hommes de Paris, dans les conditions prévues par l'article L. 2231-6 du même code.

Avenant N°1 à l'accord Pro-A en date du 9 mai 2025.

Pour la Fédération

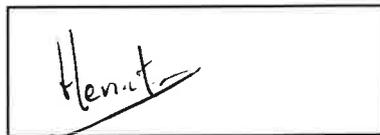
FEDENE



Signé le 2025-05-07 à 10:43
par Iwen Allain

Pour les organisations syndicales

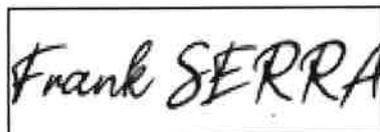
FNCB - CFDT



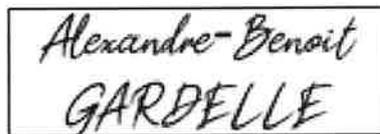
CGT



Signé le 2025-05-07 à 11:28
par Dougoud Mathieu
FO



Signé le 2025-05-07 à 10:45
par Serra Frank
UNSA



Signé le 2025-05-07 à 10:41
par Gardelle Alexandre-Benoit